



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2021/060

**OBJET : LANCEMENT DE LA PLATEFORME TERRITORIALE
POUR LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE**

Nombre de Conseillers Communautaire en exercice : 45

Nombre de Conseillers présents : 35

Nombre de Conseillers présents et représentés : 41

Quorum : 15

Date de convocation : 1^{er} avril 2021

Date d'affichage de la convocation au siège : 1^{er} avril 2021

Le 8 avril de l'année deux mille vingt et un à 18h30

à Martillac – Salle du Conseil

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Montesquieu, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Bernard FATH.

La séance est ouverte

NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à	NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à
FATH Bernard (Président)	P		DANNÉ Philippe (Maire)	P	
BARRÈRE Philippe (Maire)	E	Mme LAGARDE	CAUSSÉ Anne-Marie (Maire)	P	
GAZEAU Francis (Maire)	P		PEREZ Gracia (Maire)	P	
DUFRANC Michel (Maire)	P		BARBAN Laurent (Maire)	P	
CLAVERIE Dominique (Maire)	E	M. LAFFARGUE	TAMARELLE Christian (Maire)	P	
BOURGADE Laurence (Maire)	P		BURTIN-DAUZAN Nathalie (Maire)	P	
CLÉMENT Bruno (Maire)	P		BONNETOT Aurore	P	
TALABOT Martine	P		GILLET Jean-Paul	P	
LAGARDE Valérie	P		LABASTHE Anne-Marie	E	M. FATH
CLAIR Jean-Georges	P		MOUCLIER Jean-François	A	
DABAN Mathieu	E		PERPIGNAA GOULARD Véronique	E	M. AULANIER
BALAYÉ Philippe	P		PRÉVOTEAU Marie-Louise	P	
BOURROUSSE Michèle	P		VIGUIER Marie	P	
GACHET Christian	P		POLSTER Monique	E	M. GACHET
MONGE Jean-Claude	P		SIDAOUI Alain	A	
SAUNIER Catherine	P		CHEVALIER Bernard	P	
DURAND François	P		SABY Nadia	P	
LEMIRE Jean-André	P		HEINTZ Jean-Marc	P	
BOURRIER Sylviane	P		BÉTENCOURT Catherine	P	
LAFFARGUE Alexandre	P		BORDELAIS Jean-François	P	
MARTINEZ Corinne	P		FAURE Christian	E	M. CLÉMENT
SOUBELET Véronique	P		GIRAUDEAU Isabelle	A	
AULANIER Benoist	P				

Le conseil communautaire nomme Mme BOURGADE, secrétaire de séance.
Les procès-verbaux des 4 et 18 mars 2021 sont adoptés à l'unanimité.

* P = Présent / E = Excusé, procuration à. / A = Absent



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2021/060

OBJET : LANCEMENT DE LA PLATEFORME TERRITORIALE POUR LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Vu le Code Général de Collectivités Territoriales,

Vu le Code de l'Environnement et notamment les dispositions de l'article L.229-26,

Vu la loi n°2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte modernisant les PCET par la mise en place du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET),

Vu la délibération n°2017/166 de la Communauté de Communes de Montesquieu en date du 12 décembre 2017 portant réalisation d'un plan Climat Air Énergie Territorial à l'échelle de la Communauté de Communes,

Vu l'avis favorable de la commission Transition écologique et solidaire en date du 25 mars 2021,

Considérant l'avis favorable du Bureau,

EXPOSE

Contexte

Engagée dans la dynamique d'élaboration et de mise en œuvre de son Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET), la CCM souhaite faire baisser la consommation énergétique de son territoire. Pour parvenir à un tel résultat à l'échelle de son territoire, il sera nécessaire d'impliquer le secteur résidentiel dans la démarche. L'impact de ce dernier n'est pas neutre puisqu'il consomme environ 35 % de l'énergie brute du territoire et émet 19 % des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES). Il est le deuxième secteur le plus impactant derrière le transport routier.

Par ailleurs, la rénovation énergétique des habitats constituera un axe de travail important du futur Plan Local de l'Habitat (PLH) de la Collectivité en cours d'élaboration.

2021 : une plateforme en devenir

En 2021, dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) « déploiement des plateformes de la rénovation énergétique en Nouvelle-Aquitaine » proposé par la Région Nouvelle-Aquitaine, la CCM bénéficiera gratuitement de la mise en place d'une Plateforme Territoriale pour la Rénovation Énergétique (PTRE) pour une période d'un an.

Cet outil à disposition de tous les habitants va leur permettre de disposer de conseils et suivis gratuits et neutres en matière d'accompagnement à la rénovation énergétique pour le résidentiel privé.

La structure animatrice de cette « plateforme en devenir », selon les termes de la Région, sur le territoire de la CCM est le CREAQ (<https://www.creaq.org/>).

Une permanence assurée par le CREAQ est prévue chaque deuxième jeudi après-midi de chaque mois, à Léognan au point France Services. En dehors de ce temps en présentiel, il est possible de contacter par téléphone la plateforme pour un échange téléphonique et des demandes de conseils. La première permanence s'est tenue le jeudi 11 mars.



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2021/060

**OBJET : LANCEMENT DE LA PLATEFORME TERRITORIALE
POUR LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE**

Le Conseil Communautaire à l'unanimité :

- Autorise le Président à signer la convention avec le CREAQ pour formaliser les modalités de cette collaboration,
- Autorise le Président à mener toutes les démarches nécessaires à la bonne réalisation de la présente délibération.

Fait à Martillac, le 8 avril 2021

Le Président de la CCM
Bernard FATH

Document signé électroniquement

